



# MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2022  
Délibération n°2022-06-001

**OBJET :** Devis restaurateur

<p><b>Date de convocation :</b> 23 mars 2022</p> <p><b>En exercice :</b> 15 membres <b>Présent(s) :</b> 11 <b>Pouvoir(s) :</b> 0 <b>Absent(s) :</b> 4</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 14/06/2022</p> <p>Et son affichage</p> <p>Délibération comportant 2 page(s), 0 annexe(s)</p>	<p>Le 13 juin 2022, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sans public, sous la présidence de Michel JASLEIRE</p> <p><b>Les membres présents en séance :</b> Michel JASLEIRE – Delphine IMBERT – Bernadette FOREST - Stéphane POYET – André TRUNEL – Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Sébastien MORLEVAT – Laurine SOLLE</p> <p><b>Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :</b> <b>Le ou les membres absent(s) non excusé(s) :</b> Stéphane MORLEVAT <b>Le ou les membres excusés :</b> Hélène BALLEREY - Charles DUTOIT - Carole MURE</p> <p>Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Laurine SOLLE</p>
--	---

Nous avons reçu les projections des prix pour septembre 2022 de NEWREST.

Les cours ont atteint, aujourd'hui, des niveaux jamais égalés. Les causes en sont multiples :

- Les conditions climatiques exceptionnelles sur les différentes zones de productions agricoles mondiales subissant de mauvaises récoltes.
- Le coût pour la réservation des terres agricoles.
- Hausses des consommations intermédiaires pour les productions agricoles.
- Déséquilibre de l'offre et de la demande.
- Hausses du coût des énergies (Electricité +5,6%, Gaz +57% et Gazole +59,3%).
- Surcoût maritime du fait de la reprise économique, et de la fermeture de certains ports chinois.
- La parité Euro € / Dollar \$ défavorable pour tous les produits d'import achetés en dollars.
- Spéculations financières sur certains marchés.

La loi Egalim prévoit la présentation de 20% d'éléments bio dans les menus, nous vous faisons parvenir une seconde projection intégrant cette option.

Un devis de Newrest pour des repas à 3.90 € HT soit 4.11 € TTC.

Un devis de Newrest à 20% de BIO pour des repas à 4.10 € HT soit 4.33 € TTC.

Ces devis sont sans le pain.

Le tarif pour l'année scolaire 2021/2022 était de 3.44 € HT soit 3.63 € TTC soit une augmentation de 19.3%.

La commune a eu un rendez-vous avec M. Palay pour discuter du tarif et de la loi Egalim.

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

042-214200891-2022-06-001-2022-06-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2022

Notification : 14/06/2022

**Après délibération**, et à l'unanimité (11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **CHOISI** le devis de Newrest à 20% de BIO du cout des matières pour des repas à 4.10 € HT soit 4.33 € TTC.
- **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents nécessaires.

Essertines-en-Châtelneuf, le 14 juin 2022

Le secrétaire de séance  
Laurine SOLLE

Le Maire  
Michel JASLEIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200891-20220613-2022-06-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2022

Notification : 14/06/2022